

## Angola : Après les Dos Santos ..., le président Lourenço

« Les diamants de sang » et la période des Dos Santos - Déclaration de Berne, 6 décembre 2014 – Christophe Koessler

« Les grandes mines, concentrées dans la province de Luanda, sont exploitées par des compagnies angolaises dirigées par les proches du pouvoir présidentiel et par la haute hiérarchie de l'armée. La fille du président, Isabel Dos Santos, détient aussi indirectement le monopole du commerce extérieur du diamant. «Dix grandes mines produisent 78% des diamants du pays. Pourtant, le peuple vit dans une misère extrême à Luanda. Beaucoup n'ont pas accès à l'eau potable. Les gens ne survivent que grâce à la production artisanale de charbon de bois», assure Júnior Betinho Cassoca, secrétaire général de l'ONG Mouvement du protectorat Lunda Tchokwe. ».

**Mais les choses commencent à changer en Angola avec le nouveau gouvernement du président Lourenço :**



**La réhabilitation des producteurs de diamants.**

**Le 27 juillet 2018** a été votée une nouvelle loi concernant le secteur diamantaire angolais. Elle vise à sortir ce secteur de l'opacité du contrôle unique monopolistique de la société SODIAM (anciennement ASCORP). Jusqu'à présent les producteurs devaient vendre leurs diamants à des « intermédiaires privilégiés » (kleptocrates) qui leur infligeaient des prix jusqu'à 40% inférieurs aux prix internationaux. Ce système diminuait l'attractivité de l'Angola aux yeux d'investisseurs locaux ou internationaux. Elle est pour ces derniers, une invitation claire à venir en Angola. Ce que n'a pas manqué de souligner le président Lourenço lors de sa visite en juin dernier à Anvers, à laquelle le Ministre Reynders accompagné d'une délégation de l'AWDC a répondu par une visite en Angola dans les semaines qui ont suivi<sup>1</sup>. Cette libéralisation du marché et cet appel aux capitaux privés extérieurs s'accompagneront-ils de davantage de justice sociale et fiscale ? Wait and see ...

**Le 14 septembre 2018**, la société productrice Lucapa Mining se prépare pour la première fois à vendre une sélection de diamants de qualité supérieure en provenance du site de Lulo, au travers des nouveaux circuits de commercialisation de l'Angola. La voie est ainsi ouverte à une plus grande autonomie des producteurs en matière de sélection de leurs propres acheteurs. Ces diamants marqueront le retour des diamants angolais « Origine : Angola », en direct de Luanda vers Anvers.

<sup>1</sup> Belgica pretende alargar cooperação com Angola – Joao Dias – Politica, 12 septembre 2018

## **Une ouverture internationale renforcée et de nouveaux accords de coopération.**

**Le 29 septembre**, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations-Unies, des contacts angolais avec le gouvernement américain, ont plaidé pour la levée des restrictions en matière d'accès aux dollars (monnaie de transaction pour le pétrole et les diamants) et obtenu l'assurance d'un soutien américain au rapatriement de capitaux illicites. Des contacts devraient se poursuivre sur ces questions. Par ailleurs, pour rappel, le président Lourenço a été le premier chef d'Etat angolais à d'exprimer en juin dernier, devant le Parlement européen à Strasbourg et à prendre contact avec la Commission, avant de passer par Anvers. L'Angola a signé en cette fin septembre le Traité de non-prolifération des armes nucléaires, rejoignant ainsi la communauté internationale. Un accord général de coopération a également été signé avec l'Arabie Saoudite, membre de l'OPEP et l'Angola, pays producteur.

## **Un coup de balai dans les extractions illicites de diamants<sup>2</sup>**

**Le 4 octobre dernier**, la police nationale angolaise dans le cadre d'une opération « Transparence » récupérait dans la province du Nord Luanda, 3.000 pierres de diamants, 80.000 dollars \$ et d'importantes sommes de monnaie angolaise. Elle saisissait plus de 150 véhicules utilisés par des mineurs dans le cadre d'extraction illicite de diamants. 800 personnes d'origine étrangère, congolaise mais aussi libanaise, malienne, belge, indienne, turc, nigériane ... ont été également arrêtées. Certaines ont été rapatriées vers la frontière, d'autres vers Luanda en vue de transfert vers leurs pays d'origine, en conformité avec les règles internationales. Toutes les « casas », maisons destinées à l'achat de diamants dans la province du Nord Luanda, ont été fermées. Selon un responsable de l'opération, l'existence de sociétés ayant pour objet d'acheter des diamants est réglementée, mais bon nombre d'entre elles, ne respectent pas les procédures légales pour l'exercice de cette activité. « Cette situation ne peut être tolérée dans un pays bien organisé, nous sommes donc déterminés à lutter contre l'illégalité et à promouvoir une activité commerciale renforçant l'économie nationale ».

## **Isabel Dos Santos en nouveau leader de l'opposition ?<sup>3</sup>**

**La fille de l'ex-président, la première femme milliardaire d'Afrique saluée par le magazine Forbes, a connu avec l'arrivée du nouveau président Lourenço, sa descente aux enfers<sup>4</sup>.** D'abord, elle a été écartée de la présidence de la Sonangol, compagnie d'Etat pétrolière. Ensuite pas à pas, toute une série de contrats lucratifs ou de mandats que son père lui avait accordés notamment au sein de la Sodiam, lui ont été supprimés. Certaines participations concernent le Brésil, avec la société Oi ainsi que de grandes sociétés au Portugal<sup>5</sup>. Ces mesures ont ébranlé la stabilité de son empire financier. Certains parlent même de sa destruction. Ceci touche certains de ses alliés, comme Lev Leviev, son comparse des « diamants de guerre ». Il aurait fui l'Angleterre pour la Russie, suite à une enquête menée par la police britannique. Quant à Isabel, elle semble exilée entre Lisbonne et Londres. La justice l'attend en Angola.

**Pourtant avant de tout perdre, elle a décidé de contre-attaquer.** Ses attaques portent sur les faibles résultats de la politique économique du nouveau président, en fonction depuis seulement un an ! Evidemment, Isabel Dos Santos n'explique pas que son père a vidé les caisses de l'Etat et qu'en réalité, il a appauvri la majorité des Angolais. Près d'un an après que le prix du pétrole est à nouveau élevé (80 \$ le baril), le pays reste dans une crise économique profonde et les entreprises angolaises font face à d'énormes pertes financières.

<sup>2</sup> Três mil pedras de diamante apreendidas na Lunda-Norte – Isidoro Samutula et al. - Jornal de Angola 4 octobre 2018

<sup>3</sup> Angola tem uma nova lider da oposicao : Isabel Dos Santos – Rui Verde – 24 septembre 2018, [www.makaangola.org](http://www.makaangola.org)

<sup>4</sup> Purge anticorruption en Angola – Joan Tilouine – Le Monde – 10 octobre 2018, p.23

<sup>5</sup> « Source of the Wealth of Isabel Dos Santos – A Political Exposed Person (PEP) » - Ana Gomes, avril 2016

## Dubaï : le mirage et l'oasis du Moyen-Orient

- Dubaï est classée au 9° rang en 2018 de l'index d'opacité du FSI<sup>1</sup>. Dubaï est une des 7 entités des Emirats Arabes Unis. Il accueille un important centre financier offshore situé à Dubai City.

- A l'image de la Suisse, il apparaît comme **un îlot de stabilité** dans une région qui ne manque pas de turbulences : hier l'Afghanistan, l'Iran, le Pakistan, puis les printemps arabes, aujourd'hui à nouveau l'Iran. A chaque fois ainsi, depuis 1979, Dubaï a profité des crises régionales. Les acteurs économiques des pays belligérants peuvent s'y rencontrer et faire affaires.

- Ainsi des contacts entre **Indiens et Pakistanais**, quand les contacts directs étaient impossibles. Lors des printemps arabes, quand **l'Arabie Saoudite** voisine a augmenté ses dépenses sociales et donc ses impôts en réponse à de possibles manifestations, beaucoup d'argent de saoudiens a atterri comme par hasard dans les caisses des commerces de Dubaï.

- Beaucoup d'**Afghans** y ont parqué famille et argent. Le trafic d'opium afghan et l'argent qu'il génère, est attiré par Dubaï et son centre financier. Rien qu'en 2011, c'est pour 4,5 milliards \$ (1/4 du PIB afghan) en cash qui ont pu quitter légalement l'aéroport de Kaboul pour Dubaï. Un rapport de l'administration américaine pour la reconstruction de l'Afghanistan en décembre 2012 relevait que ces arrivées de cash à Dubaï augmentaient « **le risque de blanchiment d'argent et d'argent de contrebande, souvent utilisés pour le financement du terrorisme, de la drogue et de beaucoup d'opérations illicites** ». En 2015, un autre rapport américain de l'INCRS notait que « du blanchiment d'argent se développait dans les Emirats au travers de marchandises utilisées comme contreparties au marché noir ou au travers de sociétés commerciales, et que de telles transactions pouvaient servir à alimenter des réseaux et groupes terroristes en Afghanistan, Pakistan et Somalie. »

### COMMENT EN EST-ON ARRIVE LA ?

-**En 1952**, a été créé un Conseil des Etats de la Région sous forme d'une plate-forme de coopération entre Etats. **En 1971**, sont créés les Emirats Arabes Unis sous forme d'une confédération décentralisée disposant d'un haut degré d'autonomie. Ceci a permis à Dubaï de développer des politiques économiques indépendantes. La stabilité financière a été assurée par les riches revenus pétroliers d'Abou Dhabi, ce qui était très important pour développer un centre financier.

-Le centre financier commence dans les années 60 avec la transformation de la petite ville de 60.000 personnes en **un centre portuaire pour marchandises du Moyen Orient**. Il est déjà connu à cette époque comme un point de passage de contrebande. Il sert à alimenter la **demande très importante de l'Inde pour la fourniture d'or**. En 1968, Dubaï importait 580 tonnes d'or à destination de l'Inde, la plupart du temps via des banques suisses. Un important commerce d'aller-retour entre l'Inde et l'Extrême-Orient pour éviter des contraintes locales se faisait aussi via Dubaï. **Ce commerce de réexportation très peu contrôlé était impossible à distinguer d'une contrebande à grande échelle.**

-**En 1971**, Les citoyens de Dubaï sont exemptés de tout impôt. **Abou Dhabi et ses riches revenus pétroliers subsidient désormais le développement de Dubaï. Un port géant est créé (Jebel Ali). Il se révèle un succès. Une zone franche de 35 secteurs à faible taxation l'accompagne en 1985.** Dubaï compte aujourd'hui 2,7 millions de résidents, à 70% des hommes, et en journée sa population s'élève à 3,8 millions de personnes, ce qui démontre le taux important d'activités qui y est déployé.

<sup>1</sup> FSI – Financial Secrecy Index –cette note sur Dubaï est un condensé du « Narrative Report on the UAE (Dubai) 2018 » (10pp)

- **Dubaï présente ainsi une forme spéciale de paradis fiscal.** Il ne repose pas seulement sur un centre financier comme aux îles Caymans ou Vierges Britanniques, mais sur **un mélange de commerce et de finance.** Le centre financier (Dubai International Financial Centre – DIFC) en tant que tel, apporte une assez faible contribution au développement de Dubaï, même si cela change progressivement<sup>2</sup>.
- La capture de l'Etat de Dubaï repose non seulement sur ce mixte économique-financier, mais sur **la famille monarchique régnante à Dubaï depuis 1833** qui, comme l'a montré le FMI, se trouve à la tête de toute une constellation de sociétés.<sup>3</sup>

## LES AVANTAGES DU CENTRE OFFSHORE AUJOURD'HUI

Aux sociétés multinationales, Dubaï offre :

- un taux de zéro pour cent d'imposition sur bénéfices.
- un vaste réseau de traités de double taxation. Ce qui fait de Dubaï un conduit de réexportation de capitaux avec l'Inde et Singapour. Les données officielles indiennes évaluent le commerce de l'Inde avec les Emirats à 75 milliards \$ en 2012-13, à comparer aux 68 milliards \$ avec la Chine et 60 milliards \$ avec les USA !
- la possibilité d'enregistrer à Dubaï une société détenue à 100% dans des mains étrangères.
- pas de contrôle de changes.
- la libre convertibilité des capitaux.
- une grande variété de véhicules financiers légaux.
- une opacité obtenue essentiellement grâce au « **secret professionnel** » qui interdit aux employés locaux de divulguer de l'information à l'extérieur. Le Forum de l'OCDE en 2012 déclarait : « La portée du secret professionnel est ici plus large que les normes internationales ne le prévoient. Elle a la capacité d'interdire tout échange efficace d'informations ».
- Le Forum Mondial d'EAI a trouvé qu'en 2012 et 2013 des demandes d'échange d'informations émanant de pays tiers étaient restées sans réponse, partiellement dues aux difficultés à obtenir ces informations.
- **Dubaï n'a pas rejoint le processus BEPS de l'OCDE.** Elle ne réclame donc pas des sociétés un bilan comptable annuel établi pays par pays (CBCR) ; elle n'a pas d'exigence d'informations concernant les bénéficiaires ultimes de celles-ci.
- **En 2018, Les Emirats arabes unis devraient commencer l'échange d'informations automatique** (Common Reporting Standard). Au 25 janvier 2018, le portail de l'OCDE relate le fait que les EAU n'ont pas de pays avec lesquels échanger des informations et qu'ils ne le feront que si les pays partenaires « disposent des mesures adéquates assurant la confidentialité et la sécurité des données » !
- **Dubaï accorde des certificats de résidence** simplement en y faisant enregistrer une société. Ceci est particulièrement recherché pour échapper à l'exigence croissante de transparence au niveau international.
- **Sous pression américaine, Dubaï accepte depuis peu d'échanger des informations. Dan Gertler, le grand argentier de Kabila est dans le collimateur. Des enquêtes sont en cours sur le blanchiment d'argent via le marché immobilier de l'Emirat. Les justices américaine et britannique visent aussi les activités congolaises du géant suisse Glencore, dirigé par le milliardaire sud-africain Ivan Glasenberg.**<sup>4</sup>

<sup>2</sup> Les services financiers représentent 4% du PIB en 2011 ; leurs avoirs totaux étaient de 114 milliards \$ fin 2011, soit 1/150 des avoirs totaux des banques britanniques !

<sup>3</sup> FSI op.cit. p.5

<sup>4</sup> La fortune de Kabila est-elle menacée ? – Olivier Rogeau – Le Vif , 16 août 2018

## Les diamants de sang ... à la croisée des chemins !?

Depuis janvier 2018, l'Union européenne assure la présidence tournante du Processus de Kimberley (PK). Des propositions de réforme de celui-ci devraient être soumises à l'assemblée plénière qui se tiendra à Bruxelles en novembre prochain.

**Cet accord, entré en vigueur en 2003, dans un contexte africain où intervenait l'ONU, visait à interdire la circulation et la commercialisation des diamants de sang.**

- Les diamants de sang ou diamants de conflits sont des diamants produits dans des zones de conflits, qui financent des groupes armés, alimentent les réseaux de contre bande, de blanchiment d'argent ou d'évasion fiscale ... et privent les travailleurs de leurs droits sociaux.
- Le PK regroupe sur une base volontaire 81 Etats et contrôle 99,8 % de la production mondiale de diamants bruts.
- Les représentants des pays participants ainsi que ceux du secteur diamantaire et la société civile associés à titre d'observateurs se réunissent deux fois par an. L'application du PK est contrôlée par des visites et des rapports annuels.
- Si le PK estime que son système a permis de réduire la part des diamants de conflit dans le commerce international depuis 1990, il convient de ne pas pousser trop vite un cocrico ...

**D'après certains experts les diamants de sang, qui représentaient toujours il y a peu de 15 à 30% du marché mondial s'élevant à 82 milliards \$, auraient fondu en 2018, suite aux changements politiques intervenus récemment au Zimbabwe, en Angola et en Centre Afrique notamment.**

### Les insuffisances du PK<sup>1</sup>

\* **Chaque Etat reste, jusqu'à aujourd'hui, maître de son propre jeu** en matière de certificats de conformité, d'organisation de contrôles internes et fournit ainsi ses propres statistiques. Ceci est une des premières limites de cet accord. Il faudrait ainsi préciser **le système de certification** ; d'abord, en précisant les informations à reprendre dans le document de certification et la nature du récipient (le récipient dit « inviolable ») utilisé pour le transport des diamants. Tout ceci jusqu'ici, est laissé à la discrétion de chaque gouvernement.

\* De plus, le PK ne concerne que les diamants bruts avant exportation contrôlée ; **il laisse de côté, les diamants polis et taillés donc beaucoup d'intermédiaires.**

\* Seuls aussi, les diamants **vendus par des groupes non-étatiques** sont sanctionnés par le PK.

\* Le PK ne dispose **pas de réelles sanctions**. Il peut suspendre du Processus un pays ayant fourni des statistiques peu crédibles, comme le Venezuela entre 2008 et 2016. Mais souvent les sanctions sont peu efficaces comme on a pu le voir avec la République Centrafricaine qui continue d'écouler des diamants non certifiés sur des marchés des pays voisins.

---

<sup>1</sup> Voir pour tout ce qui suit les deux rapports francophones belges : « Diamants de sang : Kimberley, un processus mal taillé – Justice et Paix, juillet 2018 ainsi que celui du GRIP également de juillet 2018.

\* La structuration et le **mode de fonctionnement du PK** laisse aussi beaucoup à désirer en terme d'efficacité. Ainsi de la présidence tournante annuelle qui rend le fonctionnement irrégulier, car lié à l'implication des Etats. En 2016, les Emirats Arabes Unis ont été taxés de laxistes par la société civile, pour avoir eux-mêmes blanchis des diamants centrafricains et avoir pratiqué des prix défavorables aux producteurs. **L'UE a proposé la création d'un secrétariat permanent, mais le problème central en est le financement.** Des propositions en ce sens, devraient être faites en novembre prochain. Dans le mode de fonctionnement, on peut aussi relever « l'évaluation par les pairs ». C'est un système de gouvernance qui laisse la place à pas mal d'accommodements interétatiques ... entre « petits copains » ! « Je ferme les yeux sur ceci, tu les fermes sur cela ! ».

## **En conclusion,**

\* **La question de l'élargissement de la définition des « diamants de sang »** est posée :

- La société civile réclame la prise en compte des **diamants polis et taillés, et pas seulement des diamants bruts. Une demande qui ne devrait pas être facilement réalisable.**
- Elle réclame aussi une prise en compte du financement d'autres activités illégales que des rébellions ; ainsi, tout ce qui relève de **la contrebande, du vol, du blanchiment d'argent ou de l'évasion fiscale.**<sup>2</sup>
- la prise en compte du rôle **des gouvernements ou d'entreprises militaires privées** dans un certain nombre d'exactions commises. Cette revendication rencontre l'opposition farouche de certains pays comme la RDC.

Ces dernières oppositions démontrent l'importance d'élargir **la notion de conflit aux exactions commises par les armées gouvernementales et de la police à l'égard de villageois et des travailleurs.** Cette prise en compte des droits humains soutenue par l'UE et la société civile ne paraît pas devoir aboutir à court terme. L'Inde, qui doit assumer la présidence en 2019, reste frileuse face à des réformes du PK. Soulignons que la société civile, et des ONG comme Global Witness, sont seulement associées à ce Processus comme observateurs et ne participent pas aux prises de décision assumées seulement par les Etats.

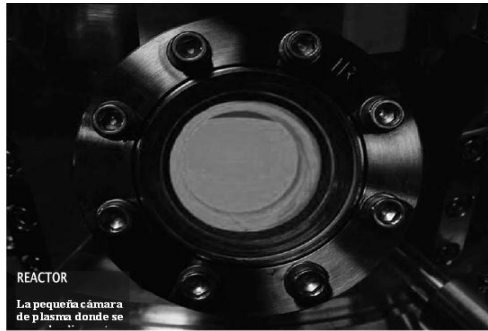


<sup>2</sup> Rapport du GRIP – Kimberley juillet 2018

## Un changement ... , à l'avenir ?

Plusieurs facteurs pourraient cependant bouleverser la donne à l'avenir :

- **Un facteur technologique : l'apparition de diamants de synthèse (artificiels).** Physiquement et chimiquement identiques aux « naturels », ils sont entièrement fabriqués en laboratoire. Ils entrent en concurrence avec les diamants « naturels »<sup>3</sup>. Aux USA, ils sont particulièrement appréciés par une clientèle jeune, de plus en plus éveillée à l'exploitation et à la violence qui accompagne la production diamantaire. La De Beers et d'autres firmes, ont anticipé ce mouvement de clientèle vers ces nouvelles sources de production. De Beers elle-même, a créé sa propre filiale qui commercialise les diamants de synthèse<sup>4</sup> et donc concurrence sa filière de diamants naturels.



Signalons enfin, que distinguer le diamant de « synthèse » du « naturel » n'est possible qu'au terme d'un processus extrêmement lent de scannage s'appuyant sur une technologie coûteuse et sophistiquée. Quand on se rappelle les récentes déclarations de B. De Wever sur les contrôles en douane au port d'Anvers atteignant moins de 1% du total des marchandises, on aura compris que tout est possible en la matière, mais que tout n'est pas réalisable, même pour demain !

- **Le précédent amorcé par l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE),** où une norme ITIE est appliquée par 46 Etats, pose la question des raisons qui mènent à différencier les « diamants » de l'ensemble des autres ressources minières. Un rapprochement du PK avec l'ITIE pourrait assurer de meilleurs contrôles et harmonisations du commerce de diamants (naturels).

- Enfin l'apparition de normes établissant la **traçabilité d'un produit**, s'appuyant sur des technologies de stockage et de transmission d'informations du type Blockchain<sup>5</sup>, pourrait fortement améliorer le contrôle effectif des origines et du parcours des diamants. Par ailleurs, l'OCDE, la Chine et 11 Etats africains dans la Déclaration de Lusaka en 2010 ont adopté des guides menant à soutenir l'établissement de normes d'origine responsable. C'est maintenant au Processus de Kimberley de faire le pas nécessaire en ce sens et d'inventer la gouvernance de demain. **Le CK (Certificat de Kimberley)**, dans sa configuration actuelle, est donc bien caduque ! Il ne pourra survivre que s'il change fondamentalement et s'adapte à une nouvelle réalité, l'apparition de la technologie **BLOCKCHAIN**. En effet aujourd'hui, le seul mécanisme acceptable serait de soumettre les diamants à un **Bureau permanent de délivrance des CK**. Celui-ci ne délivrerait le CK que suite à l'examen de leur « BlockChain ». Cette garantie de traçabilité transparente et acceptable fera office de droit à l'obtention du **CK pour le pays producteur d'origine**. Un Seul CK et seulement un, sera accordé aux pays producteurs. Les pays intermédiaires HUB ou relais, devront donc se soumettre au CK d'origine et ajouter au « BlockChain » leur **activité d'intermédiaires**, pour que les colis puissent continuer et sortir des HUB mondiaux.

<sup>3</sup> Diamantes sin Sangre – Braulio Garcia Jaén – Vanity Fair, juin 2018

<sup>4</sup> La filiale de produits de synthèse de la De Beers a pour nom « Element Six » et disposera prochainement d'une usine la « Lightbox » à Gresham, près de Portland (US). Elle devrait produire pour 500.000 carats par an, à comparer au marché mondial de 50 millions de carats ! - <https://jckonline.com> – Rob Bates, 5 octobre 2018

<sup>5</sup> La révolution Blockchain est en marche ! – La Libre Belgique, 21 mars 2018